

Compte-rendu du Conseil Municipal du 18 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE GOUPIL Luc, 1^{er} Adjoint au Maire.

Présents : M. LE GOUPIL Luc, Mme LECOLLEY Liliane, Mr BERTIN Guy, Mme DUPUIS Virginie, Mr MARECHAL Hubert, M. DEL PRETE Didier, Mme PICQUENOT Céline, M. FLAUX Mickaël, M. LEGAY Rémi, Mme VAN WAEYENBERGHE Ingrid

Absents : Mme GUESDON Isabelle, Mme LIBOIS Marie-Madeleine, Mme PATOUREL Martine

Mme DUPUIS Virginie est nommée secrétaire de séance.

➤ Approbation du dernier conseil municipal : aucune observation

INFORMATIONS DU MAIRE

- Pas d'information

VOTE DES TAUX FONCIERS ET HABITATION

Monsieur LE GOUPIL propose de voter les taux pour l'année 2025

Taxe foncière bâti	49.22 %
Taxe foncière non bâti	39.37 %
Taxe habitation	8.84 %

Après débat, le conseil municipal à 10 voix pour, vote les taux ci-dessus.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Monsieur Luc LE GOUPIL présente les travaux de la commission finances relatifs au vote des subventions et vous propose :

Ligue contre le cancer	100,00 €
SNSM Dives sur Mer	300,00 €
Restos du Cœur	500,00 €
Association les Bouchons du cœur Merville	200,00 €
Parents d'élève du collège de Merville Franceville	200,00 €
Association Elastic Escoville	500,00 €
Association 3 P'tites notes	150,00 €
Les Planches de Bavent	100,00 €
Amicale des Anciens Combattants	300,00 €
Association Loisirs et découvertes	400,00 €
Association Grelinette et Mandala	300,00 €

Après débat, le conseil municipal à 10 voix pour, vote les montants ci-dessus.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE UKRAINE

Monsieur LE GOUPIL présente une demande de subvention exceptionnelle présentée par les Pompiers Humanitaires du GSCF. Ils indiquent avoir mené une nouvelle mission d'acheminement de matériel à destination des secours ukrainiens. Cette livraison comprenait des équipements indispensables, notamment :

- Du matériel de désincarcération,
- Des casques de sapeurs-pompiers,
- Du cordage,
- Des gants de protection,
- Du matériel d'hiver pour affronter les conditions extrêmes.

Ces équipements permettent aux secours d'intervenir efficacement et de sauver des vies dans un contexte de bombardements incessants.

Après débat, le conseil municipal à 10 voix pour, vote une subvention exceptionnelle de 1 000 € en faveur de l'Ukraine.

ACHAT TONDEUSE

Monsieur BERTIN Guy informe qu'il est nécessaire d'équiper les services techniques d'une tondeuse à gazon.

Il présente 2 devis :

- Espace Motoculture pour un montant de 2 299 € TTC
- Chivot Motoculture pour un montant de 2 258.10 € TTC

Après débat, le conseil municipal à 10 voix pour, décide de retenir le devis de Espaces Motoculture pour un montant de 2 299 € TTC et autorise le Maire à le signer.

La séance est levée à 19 h 16

